MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la sixième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 5 juin 2017, à 20 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale
	Mme	Geneviève Bureau	Adjointe administrative

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 1er mai 2017

4. Rapport financier, comptes à payer de juin et juillet et transferts budgétaires
   a) Remboursement fonds de roulement – tracteur – 1er versement

5. Rapport de l'inspecteur
   a) Réparation d'une clôture au 792, rang Fleury

6. Période de questions

7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Achat de mobilier de bureau et d'un ordinateur
   c) Achat d'un téléphone et d'un routeur pour la téléphonie IP
   d) Désignation d'un membre du conseil municipal responsable des dossiers patrimoniaux
   e) Congrès de la FQM – Inscriptions
   f) Appel d'offres pour la vérification des livres comptables
   g) Contrat de service de destruction des documents confidentiels
   h) Nomination d'un responsable des archives
   i) Demande d'adoption du projet de loi 122 avant les élections municipales du 5 novembre 2017

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbal de la RARC

9. Transport
   a) Soumissions resurfaçage de la rue Claing et 4e rang et réfection de la rue Gagné
   b) Appel d'offres pour la fermeture du fossé des loisirs
   c) Achat d'une soudeuse
   d) Achat d'une débrousailleuse
   e) Abattage d'arbres sur le rang Fleury
   f) Radar mobile
   g) Programme d'aide amélioration réseau routier municipal – Ponceau rang Fleury
   h) Plaintes - Demandes de remboursement

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
    b) Procès-verbaux de la MRC
    c) Renouvellement du contrat de service d'entretien du cabinet sanitaire au Parc François-Xavier-Desrosiers
    d) Projet de parcours santé – Approbation et engagement
    e) Fermeture du conteneur des loisirs

11. Loisirs
    a) OTJ St-Bernard – Dépôt des revenus et dépenses d'avril et de mai 2017
    b) OTJ St-Bernard – Procès-verbal de mai 2017
    c) OTJ St-Bernard – Bilan de la Campagne en blues 2017

d) OTJ St-Bernard – Déboursement de la subvention pour l'achat d'équipements
e) Bibliothèque – Dépôt des rapports annuels 2016-2017
f) Bibliothèque – Fermeture en juin 2017
g) Bibliothèque – Achat d'étagères

12. Autres sujets
a) Demande d'autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau 7 juillet 2017
b) Proclamation – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

13. Correspondance

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Adoption de l'ordre du jour

2017.06.01 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal du 1er mai 2017

2017.06.02 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1er mai 2017.

4. Rapport financier, comptes à payer de juin et juillet et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 mai 2017 ont été déposés au Conseil.

Bilan au 31 mai 2017

Solde au compte fonds d'administration	65 294,06 $
Solde au compte fonds de roulement	– $
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	– $
Part de qualification	5,00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	575 390,71 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	69 870,55 $
Grand total	**710 560,32 $**
Marge de crédit pour le réseau d'égout au 30 avril 2017	1 003,55 $
Déboursement de la marge de crédit	34 449,80 $
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	**35 453,35 $**
Subvention TECQ à recevoir	(78 847,00)$
	(43 393,65)$
Emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	2 934 800,00 $
Subvention FCCQ-Provincial inclus aux Prêts 1 et 2 qui seront remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00)$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part municipalité	**1 277 300,00 $**

Remboursement de la dette au 31 mai 2017

Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. sur 10 ans	2 538 800,00 $
Remboursement du capital	– $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**2 538 800,00 $**

2017.06.03 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de mai 2017 et d'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de juin 2017 tel que soumis pour un montant total de 155 506,62 $;

D'AUTORISER la directrice générale à effectuer le paiement des comptes à payer de juillet 2017 considérant qu'il n'y a pas de séance en juillet ;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

a) Remboursement fonds de roulement – tracteur – 1er versement

CONSIDÉRANT l'emprunt de 25 000 $ effectué au Fonds de roulement en date du 6 juin 2016 pour l'achat d'un tracteur CASE JX107 2004 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est dans l'obligation de rembourser cet emprunt sur une période de dix (10) ans à raison de 2 500 $ par année, tel que stipulé à la résolution no 2016.06.14 ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.06.04 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'effectuer le premier versement pour rembourser l'achat du tracteur CASE JX107 2004 au Fonds de roulement d'un montant de 2 500 $;

D'AUTORISER le transfert de cette somme du Fonds d'administration au Fonds de roulement.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport de Gestim de mai 2017 ainsi que le rapport des permis émis en mai 2017 a été remis à chacun des membres du Conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

Le conseil est unanimement d'accord pour installer une clôture en bois simple en façade du point d'eau. Monsieur Alexandre Coupal, propriétaire du terrain, a aussi donné son accord à l'inspecteur municipal.

a) Réparation d'une clôture au 792, rang Fleury

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a une entente avec le propriétaire du 792, rang Fleury afin de permettre aux camions de déneigement de tourner dans son chemin d'accès en hiver ;

CONSIDÉRANT que la clôture donnant accès à sa cabane à sucre doit être remplacée dû à l'usure du temps ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité, par son entente, doit assumer les frais d'entretien de l'entrée du 792, rang Fleury ;

2017.06.05 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de réparer la clôture endommagée au 792, rang Fleury pour un montant estimé à 600 $;

D'ENVOYER une lettre à la Ville de Saint-Ours qui leur demanderait de participer financièrement à l'entretien de l'entrée du 792, rang Fleury qui est aussi utilisée par leur entrepreneur de déneigement.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration
a) Dépôt à terme

2017.06.06 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 100 000 $ du dépôt à terme au compte Avantage Entreprise pour couvrir les chèques du

mois de juin et d'autoriser la directrice générale à transférer le montant nécessaire pour les chèques du mois de juillet.

b) Achat de mobilier de bureau et d'un ordinateur

- Achat de mobilier de bureau

CONSIDÉRANT l'ajout d'un espace de travail au rez-de-chaussée ;

CONSIDÉRANT que le nouvel espace de travail a besoin d'être meublé ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

2017.06.07 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'acquisition du mobilier de bureau auprès de *Mobiliers H. Moquin*, tel que présenté dans la soumission à l'exception du dessus de la table du conseil, pour un montant de 1337,95 $ plus les taxes applicables.

- Achat d'un ordinateur

CONSIDÉRANT que le nouvel espace de travail a besoin d'être équipé d'un ordinateur de bureau ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

2017.06.08 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'un ordinateur au meilleur rapport qualité prix selon les besoins de l'administration municipale.

- Configuration du nouvel ordinateur

CONSIDÉRANT que le nouvel ordinateur de travail devra être équipé de logiciels utiles et qu'il devra être configuré avec le réseau du bureau municipal ;

2017.06.09 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat des logiciels utiles à l'administration et de confier la configuration du nouvel ordinateur et des postes du centre internet, si besoin, à EMI informatique pour un tarif horaire de 70 $ et une durée estimée à 2 heures.

c) Achat d'un téléphone et d'un routeur pour la téléphonie IP

CONSIDÉRANT que le réaménagement de la bibliothèque au sous-sol nécessite l'achat et la configuration d'un téléphone compatible avec le système téléphonique de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que ce système téléphonique est géré par le Réseau Internet Maskoutain qui fournit des appareils au montant de 200 $;

CONSIDÉRANT que le système téléphonique nécessite d'être connecté au réseau internet et qu'il n'y a pas de prise murale à l'endroit désigné pour le bureau de la coordonnatrice en loisir ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la Coop Telsys pour l'achat et l'installation d'un routeur au montant de 120,87 $ plus les taxes applicables ;

2017.06.10 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'un téléphone auprès du Réseau Internet Maskoutain pour un montant de 200 $;

DE FAIRE l'achat et l'installation d'un routeur compatible auprès de la Coop Telsys au montant de 120,87 $ plus les taxes applicables.

d) Désignation d'un membre du conseil municipal responsable des dossiers patrimoniaux

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'encourager les projets en matière de patrimoine, et ce, tant au niveau local et régional;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains dispose d'une ressource en matière de patrimoine qui pourrait supporter les initiatives émanant des municipalités et de leurs citoyens et encourager la participation citoyenne à des projets d'ampleur locale et régionale;

CONSIDÉRANT que ces projets contribuent au développement du sentiment d'appartenance à la communauté tout en permettant de mettre l'identité culturelle et patrimoniale de notre région en valeur;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains a invité les municipalités qui le désire à désigner un membre de leur conseil à titre de responsable des dossiers patrimoniaux;

2017.06.11 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de désigner le conseiller Guy Robert à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

e) Congrès de la FQM – Inscriptions

CONSIDÉRANT que le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) aura lieu à Québec du 28 au 30 septembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que Madame Francine Morin, maire, y assistera en tant que préfet de la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains a réservé un bloc de chambre à l'Hôtel Delta de Québec pour un taux de 227 $ par nuit plus les taxes applicables (occupation simple ou double) ;

2017.06.12 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire le conseiller Guy Robert au Congrès de la FQM et de payer ses frais d'inscription de 760 $ plus les taxes applicables ;

DE REPORTER l'inscription d'un autre membre du conseil à la séance de août si l'un d'eux est intéressé ;

DE RÉSERVER deux (2) chambres pour deux (2) nuits à l'Hôtel Delta de Québec par le biais de la MRC les Maskoutains, si disponible, puisque l'annulation d'une chambre est toujours possible jusqu'à 11 août sans frais ;

DE REMBOURSER les frais de déplacement et d'hébergement sur présentation de pièces justificatives.

f) Appel d'offres pour la vérification des livres comptables

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du 3 avril 2017, le conseil municipal avait demandé à l'administration municipal de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) firmes d'experts-comptables pour la vérification des états financiers et la production du rapport financier consolidé pour les exercices financiers de 2017, 2018 et pour une année optionnelle soit 2019 (résolution 2017.04.08) ;

CONSIDÉRANT que les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en matière d'appel d'offres pour services professionnelles stipulent que pour les contrats estimés à plus de 25 000 $ doivent être évalué avec un système de pondération par un comité de sélection, ce qui engage des frais supplémentaires pour la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de trois ans est estimé à 42 000 $ taxes incluses selon les données dont la Municipalité dispose ;

2017.06.13 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder plutôt par appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) firmes comptables pour la vérification des états financiers et la production du rapport financier consolidé pour l'année 2017 seulement.

g) Contrat de service de destruction des documents confidentiels

- Annulation des services de Shred-it

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit détruire de façon sécuritaire plusieurs documents confidentiels ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité fait présentement affaire avec le service de l'entreprise Shred-it pour un montant de 145,49 $ plus taxes par collecte (au deux mois) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une proposition d'une entreprise régionale pour le même type de service à moindre coût ;

2017.06.14 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'annuler les services de Shred-it.

- Entente de service de destructions de documents avec Ateliers Transition

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit détruire de façon sécuritaire plusieurs documents confidentiels ;

CONSIDERANT qu'une entreprise maskoutaine d'économie sociale, *Ateliers Transition inc.*, offre un service de destruction de documents confidentiels pour un montant de 50 $ par collecte (au deux mois) ;

CONSIDÉRANT qu'*Ateliers Transition inc.* demande un frais de démarrage du projet de 100 $;

2017.06.15 Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter l'entente de service d'*Ateliers Transition inc.* pour un frais de démarrage de 100 $ et un taux de 50 $ par collecte qui s'effectuera au deux (2) mois ;

DE MANDATER Madame Sylvie Chaput, directrice générale, à signer cette entente au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

h) Nomination d'un responsable des archives

ATTENDU qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est un organisme public visé au paragraphe n° 4° de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature en matière de traitement des archives ;

2017.06.16 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale, Madame Sylvie Chaput, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

i) Demande d'adoption du projet de loi 122 avant les élections municipales du 5 novembre 2017

Aucun appui.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal du mois de mai 2017 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a été remis à chacun des membres du conseil.

9. Transport

a) Soumissions resurfaçage de la rue Claing et 4e rang et réfection de la rue Gagné

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville par sa résolution 2017.04.12 a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entreprises pour le resurfaçage de la rue Claing et 4e rang ainsi que la réfection de la rue Gagné ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) offres qui ont été présentées par les entreprises suivantes : *Pavages Maska inc.* et *Danis Construction* ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.06.17 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre du plus bas soumissionnaire, soit *Pavages Maska inc.*, pour un montant de 76 495,15 $ plus les taxes applicables selon les quantités estimées.

b) Appel d'offres pour la fermeture du fossé des loisirs

CONSIDÉRANT que le conseil a résolu de fermer le fossé des loisirs lors de la séance du 1er mai 2017 (résolution 2017.05.10)

CONSIDÉRANT que la municipalité procédera à l'achat des matériaux requis (ponceau, pierre) ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a comme priorité de retenir les services d'entreprises locales ou contribuables lorsque des travaux sont nécessaires pour la municipalité ;

2017.06.18 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents

DE RETENIR les services de *Transport Michel Leblanc* pour le transport de la pierre et de la terre ;

DE RETENIR les services d'*Excavation JD* pour l'installation du ponceau.

c) Achat d'une soudeuse

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal utilise sa soudeuse personnelle pour des travaux de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'il a été prévu au budget de faire l'acquisition d'une soudeuse pour l'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT que la soudeuse projetée pourrait éventuellement souder l'acier inoxydable qui est très présent à l'usine de traitement des eaux usées ;

2017.06.19 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'une soudeuse pour la Municipalité auprès de *Proxair* au montant de 1674 $ plus les taxes.

d) Achat d'une débrousailleuse

CONSIDÉRANT qu'il a été prévu au budget de faire l'acquisition d'une débroussailleuse à arbre droit pour l'inspecteur municipal ;

2017.06.20 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'une débrousailleuse à arbre droit FS131 auprès d'*Atelier Tanguay* pour la Municipalité au montant de 569,95 $ plus les taxes.

e) Abattage d'arbres sur le rang Fleury

CONSIDÉRANT qu'une partie du fossé du rang Fleury est obstruée par des arbres morts qui y sont tombés ;

CONSIDÉRANT que certains arbres sur le bord du même fossé sont à risque d'y tomber ;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue de *Charland Arbori-Services enr.* pour la coupe des arbres morts ou malades et faire le nettoyage de la coulée au montant de 2 350 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT que *Construction A. Claing* propose son tracteur avec treuil ainsi que son temps pour un taux horaire de 70 $ pour une durée estimée de 8 heures de travail pour sortir les arbres du fond du cours d'eau ;

2017.06.21 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de mandater *Charland Arbori-Services enr*. afin d'abattre les arbres et nettoyer la partie visée du fossé du rang Fleury tel que décrit dans la soumission déposée pour un montant de 2 350 $ plus les taxes applicables ;

DE RETENIR les services de *Construction A. Claing* afin de faciliter le retrait des arbres du fond du cours d'eau pour un tarif de 70 $ de l'heure, selon une durée estimée de 8 heures.

f) Radar mobile

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait l'achat d'un radar mobile en 2016 afin de réduire la vitesse des automobilistes sur la rue Principale et que ce radar devait être déplacé durant l'année d'un côté à l'autre de cette même rue ;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile pour l'inspecteur municipal de déplacer le radar en toute sécurité ;

CONSIDÉRANT que le retrait du radar d'un côté de la rue Principale modifie le comportement des automobilistes qui ont tendance à ne plus ralentir à l'entrée du village ;

CONSIDÉRANT que *Kalitec* propose un radar équivalent à 4 745 $ plus les taxes et les frais de transport ;

2017.06.22 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'un nouveau radar auprès de *Kalitec* pour la rue Principale au montant de 4 745 $ plus les taxes et le transport ;

D'EMPRUNTER une somme de 5166 $ au Fonds de roulement pour cette dépense d'immobilisation ;

DE REMBOURSER le Fonds de roulement du même montant, soit 5 166 $, sur trois (3) ans à raison de 1 722 $ par année à compter du 6 juin 2018.

g) Programme d'aide amélioration réseau routier municipal – Ponceau rang Fleury

CONSIDÉRANT que le ponceau situé près du 662, rang Fleury à Saint-Bernard-de-Michaudville s'est affaissé lors des fortes pluies de la semaine du 3 avril 2017;

CONSIDÉRANT que ce ponceau doit être remplacé et que les travaux ont été estimés à un coût net de 259 723,33 $ par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour 75 % du montant estimé des travaux ;

2017.06.23 Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale, Madame Sylvie Chaput, à présenter et signer au nom de la Municipalité une demande au PAARRM pour un montant de 195 000 $, soit 75 % du coût estimé des travaux sur le ponceau du rang Fleury situé dans la branche 24 du cours d'eau Laplante.

h) Plaintes - Demandes de remboursement

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu à la fin avril 2017 deux plaintes concernant des bris de matériel sur le 4e Rang et le rang Amyot qui seraient survenus durant le déneigement cet hiver ;

CONSIDÉRANT que les citoyens concernés ont transmis leur mécontentement aux membres du conseil et qu'ils demandent à être remboursés des dommages ;

2017.06.24 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de refuser de rembourser les citoyens concernés étant donné le délai avant l'obtention de la plainte qui rend difficile de prouver hors de tout doute que l'entreprise de déneigement est responsable des bris de matériel sur leur propriété ;

DE FAIRE PARAÎTRE dans le journal les recommandations précises du ministère des Transport quant à l'emplacement des boîtes aux lettres et d'inciter les citoyens à aviser le bureau municipal ou l'inspecteur dès qu'un événement survient afin qu'il soit davantage possible pour la Municipalité de prouver la responsabilité de l'entrepreneur.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Le procès-verbal de la Régie intermunicipale de gestion des déchets a été remis aux membres du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

Les procès-verbaux de la MRC des Maskoutains ont été remis aux membres du conseil.

c) Renouvellement du contrat de service d'entretien du cabinet sanitaire au Parc François-Xavier-Desrosiers

CONSIDÉRANT que la Municipalité a signé une entente de service avec RCI Environnement en juin 2016 pour l'entretien du cabinet sanitaire au parc (résolution 2016.06.21)

CONSIDÉRANT que le tarif de cet entretien a augmenté à 60 $ par service comparativement à 45 $ en 2016 ;

2017.06.25 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de renouveler le contrat de service d'entretien du cabinet sanitaire du parc avec RCI environnement pour un montant de 60 $ par service.

d) Projet de parcours santé – Approbation et engagement

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, par le biais d'un comité de travail, prépare un projet de sentier pédestre et parcours santé dans le cadre d'une demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures Québec – Municipalité – Municipalités amies des aînés (MADA)* qui doit être déposée le 9 juin prochain ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a mandaté *Dessin Maska* pour la préparation d'un plan préliminaire sous forme d'esquisse avec des propositions d'aménagement du lot 5 173 146 (Résolution 2017.05.13) ;

CONSIDÉRANT que, selon les recommandations du comité de travail, le projet de sentier pédestre et parcours santé inclura sept (7) lampadaires, deux (2) bancs avec panneaux d'exercices et trois (3) stations d'exercices ;

CONSIDÉRANT que le sentier pédestre pourra être intégré au futur développement résidentiel ;

CONSIDÉRANT que le coût net des travaux est estimé à 73 115 $ et que le *Programme d'infrastructures Québec – Municipalité – Municipalités amies des aînés (MADA)* contribue jusqu'à 80 % de ce montant, la contribution de la Municipalité est estimé à 14 623 $;

2017.06.26 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents d'approuver le plan et le projet de sentier pédestre et de parcours santé ainsi que l'estimé du coût des travaux, soit 73 115 $, tel que soumis ;

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Sylvie Chaput, à soumettre ce projet au *Programme d'infrastructures Québec – Municipalité – Municipalités amies des aînés (MADA)* ;

DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à défrayer sa part des coûts de réalisation, soit 14 623 $, et des coûts d'exploitation continus du projet.

e) Fermeture du conteneur des loisirs

Le conseil convient d'aviser les citoyens par le biais du journal que le conteneur à déchets des loisirs est seulement disponible pour les tournois et événements spéciaux des loisirs. L'inspecteur municipal posera une affiche et la surveillance du conteneur sera accrue.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses de mai 2017

La directrice générale dépose le rapport financier de mai 2017 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1er mars 2017	21 323,87 $
Revenus	18 010,55 $
Dépenses	(12 134,08 $)
Solde au compte au 31 mars 2017	27 200,34 $
Chèques en circulation	(1 199,37 $)
Montant disponible	26 000,97 $

b) Procès-verbal de mai 2017

Le procès-verbal de l'O.T.J. St-Bernard inc. est remis aux membres du conseil.

c) Bilan de la Campagne en blues 2017

Le bilan de la Campagne en blues 2017 est remis aux membres du conseil.

Revenus	19 975,00 $
Dépenses	(17 068,84 $)
Surplus net	2 906,16 $

d) OTJ St-Bernard – Déboursement de la subvention pour l'achat d'équipements

CONSIDÉRANT que l'O.T.J. St-Bernard a reçu la confirmation d'aide financière du Fonds de développement rural pour l'achat d'équipements sportifs ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité avait résolu d'accorder une subvention de 750 $ dans le cadre de ce projet (résolution 2017.03.22) ;

2017.06.27 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de débourser la subvention prévue au budget pour l'achat d'équipements pour l'OTJ St-Bernard inc. au montant de 750,00 $.

e) Bibliothèque – Dépôt des rapports annuels 2016

Le bilan et le rapport annuel 2016 de la bibliothèque sont remis aux membres du conseil.

Les membres du conseil félicitent le comité de la bibliothèque pour le prix de la meilleure page Facebook obtenue lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de la Montérégie. Un mot sera ajouté au journal municipal.

f) Bibliothèque – Fermeture en juin 2017

Les membres du conseil sont avisés de la fermeture de la bibliothèque du 5 au 28 juin 2017 afin de permettre son réaménagement au sous-sol.

g) Bibliothèque – Achat d'étagères

CONSIDÉRANT que le plan de la bibliothèque avait dû être modifié en raison de l'impossibilité de séparer des étagères ;

CONSIDÉRANT que le plan initial plaisait davantage au comité et offrait un design plus harmonieux ;

CONSIDÉRANT que l'achat de 4 étagères permet de rectifier le problème ;

CONSIDÉRANT que le Réseau Biblio offre des étagères usagées à faible coût ;

2017.06.28 Sur la proposition Marie Eve Leduc
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'acheter quatre (4) étagères auprès du Réseau Biblio Montérégie pour un montant de 500 $ plus les taxes applicables.

12. Autres sujets

a) Demande d'autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau 7 juillet 2017

2017.06.29 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITE des membres du conseil présents d'autoriser le *Tour CIBC Charles-Bruneau* à emprunter nos routes lors du 7 juillet prochain selon le trajet et l'horaire déposé ;

D'ANNONCER le passage du Tour dans le journal afin d'aviser les citoyens.

b) Proclamation – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

CONSIDÉRANT que la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées ;

CONSIDÉRANT que les victimes aînées, en majorité des femmes sont plus vulnérables et incapables de se défendre ou de réagir ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de sensibiliser la population bermigeoise à cette réalité ;

2017.06.30 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITE des membres du conseil présents de proclamer la journée du 15 juin 2017 comme étant la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de Saint-Bernard-de-Michaudville.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en mai a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

La conseillère Emmanuelle Bagg s'interroge sur la tonte du gazon au 5e Rang. Madame le maire, Francine Morin, lui explique que la Municipalité a une entente avec Monsieur Francis Laporte qui assure le service. L'administration municipale avait communiqué avec lui en début d'année afin d'évaluer s'il souhaitait poursuivre et il a accepté. L'entente se poursuit donc cette année. Il a déjà commencé la tonte ce printemps. Il y a possibilité de réviser l'entente l'année prochaine. Monsieur Laporte habite près de l'endroit à tondre et utilise ses propres équipements.

15. Levée de l'assemblée

2017.06.31 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITE des membres du conseil présents de lever la présente session à 22 h 45.

LISTE DES COMPTES À PAYER – JUIN 2017

	Noms	Montant
	Total des salaires	13 785,37 $
1	S. Chaput (dépl. prélart St-Jude, peinture St-Hyacinthe, réunion MRC)	62,10 $
2	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment -mai)	944,23 $
3	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100,00 $
4	Revenu Canada (DAS mai 2017)	1 854,47 $
5	Entreprises S. Gaudette - Location de l'entrepôt	1 006,03 $
6	Maskatel (interurbains télécopieur)	- $
7	Télébec	111,20 $
8	RIM (téléphone)	116,12 $
9	RIM (création d'un courriel pour l'usine)	43,12 $
10	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 $
11	Fond de l'information foncière (mutations)	8,00 $
12	Matrec (collecte conteneur loisirs + levées supplémentaires)	172,88 $
13	RCI Environnement (vidanges de juin cabinet du parc)	*114,98 $*
14	Desjardins sécurité financière	891,85 $
15	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	592.25 $
16	Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage)	271,67 $
17	Hydro-Québec - 390, rue Principale	662,87 $
18	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	242,92 $
19	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 573,68 $
20	RIAM (Matières recyclables)	814,78 $
21	RIAM (Matières organiques)	1 075,27 $
22	RIAM (Résidus domestiques)	2 048,02 $
23	Raymond Chabot Grant Thornton (facture finale)	4 225,33 $
24	Garage Morin (Ouvrage sur camion (vérification air climatisé, valve…)	172,82 $
25	Entreprise Myrroy (balayage des rues)	609,37 $
26	Excavation JD (empierrement rang Fleury, chemin des Copains, 5e)	3 311,25 $
27	Les Carrières St-Dominique (pierre pour les chemins)	3 636,28 $
28	Les couvre-planchers Alain Morin (prélart biblio, colle, soudure)	147,14 $
29	DM Sécurité (batterie 12 v pour système d'alarme)	45,99 $
30	DM Sécurité (Remplacement détecteur de fumée zone 4 et 5, posé nouveau fil..)	375,68 $
31	Fournitures de bureau Denis (papeterie)	70,03 $
32	Municipalité de Saint-Jude (Entente incendie 2e vers + ajust. 2016 = 3 101.78$)	17 881,00 $
33	Charland Arbori services (abattage d'arbres (4e, Sarasteau, bureau)	2 816,88 $
34	Soudures Jean-Louis Claing (fer angle pour gratte et plaque pour ponceau Fleury)	695,91 $
35	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle)	787,83 $
36	MRC des Maskoutains (2e versement quote-part)	20 561,00 $
37	MRC des Maskoutains (honoraires ingénieur - Prolongement égout rue École)	905,63 $
38	MRC des Maskoutains (honoraires ingénieur - Réfection ponceau rang Fleury)	235,75 $
39	RARC (consommation d'eau du 3 avril au 1er mai)	3 609,24 $
40	RARC (cons. d'eau du 1 déc. 2016 au 3 avril 2017 - 17168.97 - 26 600 1/3 budget)	(9 431,03)$
41	RARC (répartition des pertes d'eau 2016)	(537,00)$
42	RARC (entrée d'eau - lot 2 708 449 - André Rondeau)	1 075,00 $
43	Les Constructions A. Claing enr. (location pelle 4h et transport)	287,44 $
44	Coop Comax (adhésif pour panneau du parc - poison pour souris)	29,83 $
45	Garage Gaston Chartier (pneus pour remorque)	761,13 $
46	Énergies Sonic (propane pour pavillon)	148,47 $
47	CDTEC Calibration (étalonnage et calibration biannuelle détecteur 4 gaz et détecteur dégrilleur)	528,89 $
48	Veolia (produits chimiques pour l'usine)	2 008,15 $
49	Petite caisse (postes 87.10$ - Collation 13.20 $ - Défi santé 39.20$ - Quincaillerie 12.35)	151,85 $
50	Martech (panneaux de signalisation)	2 387,98 $
51	Aquatech (assistance juin 2017)	1 070,70 $
52	Rabais Campus (abonnement revue Je cuisine et Les idées de ma maison)	50,47 $

53	SQ (1er versement)	46 692,00 $
54	Bauval tech-mix	684,09 $
55	Les Jardins d'Isabelle (entretien paysager mai 2017)	398,81 $
56	A. Lapierre Gestion Documentaire inc.	8 191,97 $
57	Ferme Kobec (produits pour panier de bienvenue)	25,00 $
58	EMCO (achat matériaux sortie d'égout rues Xavier-Desrosiers/de l'École)	1 289,04 $
59	Location d'équipements Maska (scie à béton, plaque vibrante)	299,25 $
60	WSP (facture finale phase 10 - autres services)	1 437,19 $
61	Buropro Citation (entretien photocopieur)	283,00 $
62	Rona (gant et poignée - outil garage - roulette pour présentoir biblio)	211,58 $
63	R Québec (épinette et plantation)	344,93 $
64	Réseau Biblio (étiquettes)	4,07 $
65	Vacuum Drummond (vidange des boues)	891,06 $
66	Emballages Maska (papier à main - papier hygiénique)	114,89 $
67	Comax (quincaillerie - égout rue Gagné - valve et cylindre pour usine)	48,65 $
68	Location d'équipements Maska (foreuse à béton - égout rue Gagné)	141,42 $
69	MRC des Maskoutains (serv. ingénieur ponceau rang Fleury /égout École)	382,38 $
70	Les Carrières St-Dominique (pierre pour fondation trottoir)	684,31 $
71	Fonds de roulement (1er versement pour le tracteur)	2 500,00 $
72	OTJ St-Bernard (subvention pour achat d'équipements sportifs)	750,00 $
73	Visa - Peinture Préfontaine (peinture pour la bibliothèque)	738,06 $
74	Visa - Stationnement MRC - réunion DG)	6,75 $
75	Visa - Walmart (breuvages et collation)	20,17 $
76	Visa - Canadian Tire (masque soudure et outillage)	405,19 $
77	Visa - Sonic (essence camion et diesel tracteur)	591,08 $
78	Visa - Praxair	47,44 $
79	Visa - Claude Joyal (hose hydraulique pour tracteur)	115,50 $
80	Électricité Bryan Jacques (bibliothèque)	2021,62 $
	Total des comptes à payer	**155 506,62 $**

Je soussignée Sylvie Chaput, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, directrice générale et secrétaire trésorière